

**Remise des insignes de Chevalier dans
l'Ordre National de la Légion d'Honneur
à Mme Annick GRANDIN,
Ancienne présidente de la Banque alimentaire de la Manche**

Le Mardi 19 juin à 16h00 à Saint-Lô

Chère Annick GRANDIN,

Vous avez choisi que nous nous retrouvions cet après-midi au siège de la Banque alimentaire de la Manche, en présence des volontaires, des salariés et des partenaires de cette association. Votre premier réflexe, quand vous avez appris votre nomination en qualité de chevalier de la Légion d'honneur, a été en effet de relier cette distinction à l'engagement qui est le vôtre depuis 14 années au sein de la Banque alimentaire, et d'associer à cette manifestation aussi amicale que symbolique toutes celles et ceux qui la font vivre.

Cet engagement ne résume pas votre vie : votre parcours professionnel est lui-même particulièrement riche, et j'en dirai un mot tout à l'heure. Il en exprime cependant les valeurs fondatrices, le caractère qui est le vôtre, l'idée que vous vous faites de la solidarité. Dans les responsabilités que vous avez assumées au sein de la Banque alimentaire vous donnez le meilleur de vous-même, et savez transformer en actions efficaces pour autrui votre très remarquable énergie, vos compétences, votre dévouement.

Ce sont sans doute ces qualités qui vous ont amenée, jeune retraitée, à vous investir aux côtés de votre mari dans un premier engagement au service des autres, au sein du groupe de recherche d'emploi du Rotary Club de Saint-Lô. Là, en aidant des personnes éloignées de l'emploi à rédiger un curriculum vitae ou à préparer un entretien d'embauche, vous vous êtes confrontée à leurs difficultés quotidiennes, financières et sociales, mais vous avez souhaité aller plus loin dans le soutien aux plus démunis.

Sur les conseils d'un ami, vous vous rapprochez alors de la Banque alimentaire dont le projet, qui consiste à restaurer l'homme tant physiquement que socialement, répond à votre désir d'agir très concrètement. Vous y entrez comme bénévole en 1998 et devenez membre du conseil d'administration un an plus tard. Vous y occupez successivement les fonctions de secrétaire générale de 2000 à 2004, de vice-présidente de 2005 à 2009, puis de présidente jusqu'en mars 2012, date à laquelle, en vertu des nouveaux statuts de la Fédération française des Banques alimentaires qui limitent le temps passé en qualité de membre du conseil d'administration, vous décidez de passer le témoin.

Avant de revenir plus précisément sur les actions -et elles sont nombreuses- que vous avez menées au fil de ces années, je souhaite évoquer l'activité de la Banque alimentaire de la Manche. Certes, les bénévoles, salariés et partenaires présents aujourd'hui n'apprendront rien qu'ils connaissent déjà, mais le rôle marquant joué par cette association en matière de cohésion sociale mérite que je m'y attarde un peu aujourd'hui.

Créée en 1984 à Paris, la Banque alimentaire se donne pour objectif de lutter contre la faim en luttant contre le gaspillage. Elle n'achète rien, ne vend rien, mais redistribue via un réseau de relais locaux d'importants stocks de nourriture issus de l'aide de l'Union européenne, de celle de l'État, de partenaires industriels et de la grande distribution ainsi que de la collecte annuelle auprès des particuliers.

Dans la Manche, la Banque alimentaire s'est installée en 1988 à Saint-Lô. Elle a géré en 2011 1223 tonnes de nourriture issues pour un tiers du Plan européen d'Aide aux Démunis (PEAD) et du Plan national d'Aide alimentaire (PNAA), et pour près de la moitié de dons des industriels, de la grande distribution, et de légumes. Le reste provient d'échanges avec d'autres Banques alimentaires départementales et des collectes et dons dont la grande collecte annuelle réalisée par des bénévoles dans les supermarchés. Il convient aussi de souligner que dans la Manche les entreprises laitières sont d'importantes pourvoyeuses de la Banque alimentaire.

Une fois réceptionnées et traitées par les bénévoles, ces denrées sont distribuées dans tout le département par 53 relais ainsi que des associations partenaires. Au total, ce sont plus de 1600 familles, soit environ 4500 personnes, qui tout au long de l'année bénéficient de cette aide.

Au regard de ces chiffres, nous mesurons l'ampleur du travail réalisé par vous tous, salariés et bénévoles de la Banque alimentaire de la Manche, mais aussi par les bénévoles des relais et des associations partenaires. Je souhaite vous dire notre admiration et notre reconnaissance pour cet engagement exigeant au service de nos concitoyens les plus démunis.

Cette activité, Annick GRANDIN, est le cœur de vos préoccupations depuis maintenant 14 ans. Ceux qui ont eu l'occasion d'œuvrer à vos côtés pendant ces années décrivent un « engagement à 120 % » au service de la Banque alimentaire de la Manche, servi par une force de travail peu commune et une passion pour le rétablissement physique et social de ceux que la Banque alimentaire aide.

Cette énergie ainsi que votre facilité de contact avec des interlocuteurs de tous horizons vous ont amenée, dès votre arrivée au sein de l'association, à développer de nombreux projets. Ainsi en 2001, dans le cadre des contacts que vous prenez avec les responsables des services sociaux des collectivités locales, vous imaginez avec Mme Jacqueline LEDANOIS, adjointe au Maire de Tourlaville, la création d'une épicerie sociale dans cette commune.

De même, votre rôle dans le développement des activités d'accompagnement des bénéficiaires mérite d'être souligné. Je citerai plus particulièrement les ateliers cuisine.

Créés à partir de 2004, ces ateliers mensuels sont animés par les bénévoles au sein des relais de distribution, et plus récemment via un camion cuisine. Sous l'égide de la conseillère en économie sociale et familiale, ils jouent un rôle particulièrement efficace dans la réinsertion sociale et la restauration de l'estime de soi pour les bénéficiaires de colis. Les personnes qui y participent retrouvent, à travers cette activité, un lien social, et des atouts pour recréer une cohésion au

sein de leur famille. Elles bénéficient également de conseils en matière de gestion du budget familial, d'hygiène alimentaire, ou de santé.

Vous avez permis à la Manche d'être un département pionnier dans ce domaine, en particulier lorsqu'a été lancé le camion cuisine. Le succès de cette initiative est tel que ce sont aujourd'hui près de 700 bénéficiaires qui y participent contre 110 il y a quatre ans.

Parallèlement au développement de ces projets, vous avez, en tant que présidente, assuré la gestion quotidienne d'une équipe de 45 bénévoles et de 5 salariés, et poursuivi inlassablement la recherche de fonds pour le fonctionnement de l'association. Votre foi -communicative- en la mission de la Banque alimentaire vous aura permis de trouver des partenaires et de les mobiliser pour les projets les plus enthousiasmants, par exemple la participation de lycéennes aux côtés de bénévoles plus âgés lors de la grande collecte de 2011 ; mais aussi de venir à bout des obstacles que vous avez pu rencontrer. La plupart d'entre vous ici ont en mémoire le vol du camion frigorifique en

2010, et l'énergie que vous avez dépensée pour mobiliser tous les acteurs locaux, dont mon prédécesseur, afin de remplacer ce véhicule indispensable.

Aujourd'hui, après 14 ans de bénévolat, une page se tourne. Vous avez quitté la présidence. Cependant, connaissant la force de votre engagement, je ne crois pas à votre retrait. Vous demeurez active en qualité de bénévole, et votre nouvelle fonction de déléguée générale va vous permettre de continuer à accompagner les projets de l'association.

Je sais l'importance que vous attachez à l'esprit d'équipe et je mesure la reconnaissance que vous vous êtes acquise de la part de tous les bénévoles et partenaires avec lesquels vous avez travaillé dans le département. C'est donc aux côtés de votre successeur, Jacques LEROY, dont les qualités professionnelles et humaines sont reconnues, de Georges JEAN, dynamique vice-président, des membres du conseil d'administration et de toute l'équipe de la Banque alimentaire de la Manche que vous allez continuer à œuvrer pour, « ensemble, aider l'homme à se restaurer ».

*

Nous célébrons aujourd'hui, dans la simplicité et l'amitié, une femme engagée au service de nos concitoyens.

Mais, je veux rappeler aussi qu'Annick GRANDIN a été d'abord une universitaire valeureuse et aguerrie. Agrégée de physique, docteur ès Sciences physiques, elle a été enseignant et chercheur à l'Université de Caen, auteur de nombreuses publications scientifiques dans diverses revues françaises et internationales. Je lui laisse cependant le soin de détailler ses travaux, ne me sentant moi-même pas suffisamment assuré sur la question, par exemple, de *la préparation d'oxydes ternaires de niobium et de tiane à structure lamellaire et à charpente tridimensionnelle*.

Je retiens pour ma part l'exemple d'un très beau parcours républicain, et de ce que peut produire l'école de la République.

Fille d'agriculteur, Annick GRANDIN a eu la chance d'avoir une tante institutrice, elle-même épouse d'un professeur de lettres classiques.

Voyant que sa nièce travaillait bien et qu'elle avait à l'évidence le goût de l'effort, de l'étude et du savoir, sa tante lui disait : "Tu dois continuer".

Eh bien aujourd'hui, chère Annick GRANDIN, nous sommes réunis autour de vous pour vous redire : "Tu dois continuer ! "